

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



AGGLO
FRIBOURG · FREIBURG



Sommaire

1 GÉNÉRALITÉS	1
1.1 Fonctionnement interne.....	1
1.2 Activités du Comité à l'intention du Conseil.....	2
1.3 Contrats et conventions.....	3
1.4 Préavis.....	7
1.5 Personnel.....	7
1.6 Communication.....	7
2 DICASTÈRES	9
2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)	9
2.2 Dicastère des promotions (DP).....	19
2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH).....	26
3 DIVERS	27
4 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL	29
5 INFORMATIONS GÉNÉRALES	31

Glossaire

Annexe

Rapport d'activités du Comité d'agglomération 2016

Conformément aux Statuts de l'Agglomération de Fribourg (Agglomération) adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération (Comité) élabore un rapport sur les activités de l'année écoulée. Il remet ce rapport au Conseil d'agglomération (Conseil) lors de l'approbation des comptes.

1 Généralités

1.1 Fonctionnement interne

○ Changement de législation

L'année 2016 a été marquée par un changement de législature intervenu au 30 juin 2016, à la suite des élections communales du printemps. Le personnel politique et la composition des différents organes de l'Agglomération a subi, à cette occasion, des modifications importantes. Le Comité a enregistré les départs de Mme Erika Schnyder (Villars-sur-Glâne) ainsi que de MM. Benoît Piller (Avry), Pierre-Alain Clément (Fribourg), Michel Ramuz (Givisiez), Yvan Tona (Matran), Jean Bourgknecht (Fribourg) et Jean-Bernard Schenevey (Belfaux). Les noms et fonction de leurs successeurs sont évoqués dans le chapitre qui concerne la composition du Comité et des dicastères. Un aperçu visuel de la composition du Comité est également présenté sous forme d'organigramme en annexe au présent rapport.

Le changement de législature a eu un impact important au niveau de la gestion des dossiers et a nécessité un investissement important de la part des nouveaux élus et de l'administration. Ce changement est en effet intervenu à un moment critique de l'élaboration du *Projet d'agglomération de troisième génération (PA3)*, entre sa mise en consultation publique et l'adoption de sa version définitive.

○ Organisation du Comité

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité. En 2016, le Comité a tenu 16 séances ordinaires et six séances extraordinaires, dont plusieurs ont été dédiées à l'élaboration du PA3.

Sur les douze membres que compte le Comité, sept ont été nouvellement élus. Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Comité se compose de

MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-Président, Fribourg) ainsi que Mmes Andrea Burgener Woeffray (nouvellement élue, Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (nouvellement élue, Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (nouvellement élue, Belfaux) et Suzanne Schwegler (nouvellement élue, Givisiez), et aussi MM. Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (nouvellement élu, Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (nouvellement élu, Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (nouvellement élu, Matran).

Le changement de législature a également donné lieu à une redistribution des rôles des membres du Comité au sein des différents dicastères. Depuis le 1^{er} juillet 2016, leur composition est la suivante :

Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Andrea Burgener Woeffray (Présidente, responsable aménagement) et Eliane Dévaud-

¹ Article 16 alinéa 1 lettre e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du comité d'agglomération.

Sciboz (responsable mobilité), ainsi que MM. Jean-Pierre Helbling, Bruno Marmier et Kuno Philipona ;

Dicastère des promotions (DP) : Mmes Rose-Marie Probst (responsable tourisme) et Suzanne Schwegler (responsable culture), ainsi que M. Pierre-Olivier Nobs (Président, responsable économie) ;

Dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH) : Mme Anne-Elisabeth Nobs ainsi que MM. Thierry Steiert (Président) et Michaël Studer.

O Organes de préavis

Dans le cadre de ses activités, le *Comité* peut s'appuyer sur l'expertise des organes de préavis que constituent la *Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)* ainsi que de la *Commission culturelle (CCult)* dans leur domaine de compétence respectif. La composition de ces deux commissions a connu d'importantes modifications suite au changement de législature.

La *CCult*, composée de douze membres élus par le *Conseil*, sur proposition du *Comité*, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du *DP* qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position aux membres du *Comité*. Son renouvellement a fait l'objet d'un message au *Conseil* lors de la première séance de la nouvelle législature (message n°1). La présidence de cette commission est statutairement attribuée à un membre de *Comité*. En l'occurrence, il s'agit de Mme Suzanne Schwegler (Givisiez, nouvellement élue) qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier de subventions. Il s'agit dans le détail de : Mmes Catherine Liechti, Andréa Wassmer et Martine Wolhauser-Panchard, ainsi que MM. Antonio Bühler, Laurent Dietrich (nouvellement élu), Béat Fasel, Hubertus von Gemmingen, Max Jendly, Pierre-Georges Roubaty, Emmanuel Schmutz, Christophe Tiberghien et Jean-Luc Waeber (nouvellement élu).

La *CARM* est quant à elle composée de délégués politiques et techniques des communes membres. Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La *CARM* constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Pierre-Olivier Nobs (Fribourg, nouvellement élu).

1.2 Activités du Comité à l'intention du Conseil

O Messages du Comité

Le *Comité* valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'*Agglomération*, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Neuf messages ont ainsi été présentés au *Conseil* au cours de l'année 2016. Tous ces messages sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'*Agglomération*.

Séance du *Conseil* du 23 mars 2016

- message n°35 en vue de l'approbation des comptes 2015 de l'*Agglomération*,
- message n°36 en vue de l'autorisation de mise en consultation publique du *PA3*,
- message n°37 en vue du subventionnement de la mesure n°20.14 du *Projet d'agglomération de deuxième génération (PA2)* « TransAgglo, section Düdingen-Zelg ».

Séance du *Conseil* des 12 et 13 octobre 2016 :

- message n°1 en vue de l'élection de la *CCult* de l'*Agglomération*,
- message n°2 en vue de l'adoption du budget 2017 de l'*Agglomération*,
- message n°3 en vue de l'adoption du *PA3*,
- message n°4 en vue de la ratification du contrat de prestations entre l'*Agglomération* et *Fribourg tourisme et régions (FTR)*,

- message n°6 relatif à la Directive sur le subventionnement des mesures du Plan directeur de l'*Agglomération*,
- message n°7 en vue du subventionnement de la troisième étape du *P+R* de Corbaroche

O Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme de motion, postulat ou question. Conformément au Règlement du *Conseil*, le *Comité* dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2016, le *Comité* a traité trois interventions. Toutes ces réponses sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'*Agglomération*.

Séance du *Conseil* du 23 mars 2016 :

- réponse au postulat n°24 concernant l'agrandissement du *P+R* « La Chassotte » (Post_Leg2011-2016_2014_024),
- réponse au postulat n°25 concernant la mise en place d'un arrêt de bus situé au sommet de l'avenue Louis-Weck-Reynold (Post_Leg2011-2016_2014_025),
- réponse à la question n°28 relative au rapport comparant les différents modes de traction (Quest_Leg2011-2016_2015_028).

1.3 Contrats et conventions

Administration générale

O Convention entre l'Agglomération et la commune de Matran relative au dépôt des archives de l'Agglomération

Les locaux de l'administration de l'*Agglomération* ne permettant pas de gérer et de stocker adéquatement les archives, un local situé sous l'école primaire de la commune de Matran est mis à disposition par la commune et permet leur bonne conservation. Une convention entre l'*Agglomération* et la commune de Matran a été signée en 2015 à cet effet. Elle a été tacitement renouvelée en 2016.

Domaine touristique

O Contrat de prestations avec Fribourg Tourisme et Région

La collaboration entre l'*Agglomération* et *FTR* repose sur un contrat de prestations par lequel les activités de promotion touristique ont été externalisées et confiées à cette organisation à compter de 2009. Le *Comité*, considérant le potentiel d'amélioration des prestations fournies, a dénoncé ledit contrat au 31 décembre 2016. Il s'est simultanément donné pour objectif de mettre à profit le délai de résiliation d'une année prévue par le document, afin de renégocier les bases de la collaboration entre les deux entités. Les discussions, qui se sont déroulées durant 2016, ont permis d'obtenir de substantielles améliorations au niveau de la mise en valeur de l'offre touristique des différentes communes de l'*Agglomération*, tout en maintenant l'indemnité forfaitaire octroyée à l'organisation à son niveau antérieur, soit CHF 590'000 par année. Le *Conseil* a ratifié ce nouveau contrat lors de sa séance du 12 octobre 2016. Le contrat court à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 2021.

Domaine de la culture

O Convention tripartite sur les Assises de la culture

L'*Agglomération*, Coriolis Infrastructures et la Ville de Fribourg étaient liées, jusqu'en février 2014, par une convention dont l'objectif était de définir le nouveau cadre de la politique culturelle régionale. Cette réflexion s'est soldée par la publication du rapport « Culture 2030 », lequel a été remis aux responsables politiques régionaux le 16 octobre 2014².

² Ce rapport est disponible à l'adresse suivante : www.assises-culture.ch.

Le *Comité* a pris acte avec réserves de ce rapport le 28 août 2015. Il a notamment regretté que ses objectifs généraux ne soient pas formulés de manière opérationnelle. Il a également relevé certains obstacles au niveau réglementaire en ce qui concerne la mise en place d'un pilotage culturel régional et la simplification des procédures. En ce qui a trait à l'augmentation des moyens financiers préconisés par le rapport précité, il a également rappelé que, vu les efforts financiers déjà consentis dans un passé récent, une augmentation significative du budget destiné à la culture, à court ou moyen terme, n'était guère envisageable. Les suites opérationnelles à donner à ce rapport seront étudiées de manière approfondie dans le courant de l'année 2017.

L'*Agglomération* soutient les projets des associations culturelles professionnelles sur son territoire, en fonction des critères définis dans sa réglementation et selon la répartition des tâches dictée par la *loi sur les Affaires culturelles (LAC, 24 mai 1991)*. Elle entend poursuivre sa mission en privilégiant une collaboration et une concertation accrues entre les différents organes de promotion culturelle régionaux. Un comité de pilotage régional, issu du processus initié dans le cadre des Assises de la culture, veille à optimiser les ressources actuelles afin de répondre aux besoins des acteurs culturels, tout en offrant à la population fribourgeoise une offre culturelle attractive et accessible. Une enveloppe budgétaire exceptionnelle a été reconduite par le *Comité* en 2016 afin de définir, en concertation avec la Ville de Fribourg, Coriolis Infrastructures et la participation de *l'Etat de Fribourg (Etat)*, les premiers jalons d'une politique culturelle régionale concertée.

○ **Convention annuelle avec Caritas Fribourg pour la CarteCulture**

L'*Agglomération* finance la CarteCulture depuis 2011, dans le cadre d'une convention renégociée chaque année avec Caritas Fribourg. La CarteCulture est nominative et donne accès à une offre culturelle, sportive et de formation à prix réduit (rabais de 30 à 70%, selon les partenaires).



**CarteCulture
KulturLegi**
Communes du canton de Fribourg
Gemeinden des Kantons Freiburg

Cette carte annuelle est gratuite pour les enfants et les adultes. Son obtention est conditionnée au lieu de domicile des personnes disposant de revenus modestes ou au bénéficiaire de prestations de l'aide sociale, ainsi qu'aux familles monoparentales en situation financière précaire. Selon le premier rapport sur la pauvreté dans le *canton* (Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le *canton*, *Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)* - 2016), près de 7'577 personnes, soit 3% de la population, sont touchées par la pauvreté (année de référence 2011). Les études prospectives démontrent que 10% de la population est exposée à un risque de pauvreté.

Le *Comité* est favorable, sur le principe, au maintien et au développement de ce vecteur de diffusion culturelle. Cependant, en raison du faible nombre de cartes distribuées aux bénéficiaires potentiels (527 cartes en 2015 et 525 cartes en 2016), le *Comité* a décidé de réduire le montant alloué au projet à CHF 20'000 en 2016 (CHF 25'000 en 2015). Il a également réitéré ses recommandations relatives à la mise en œuvre de mesures de diffusion et de communication plus adaptées au public de cette carte et à une approche ciblée des différentes institutions culturelles soutenues par l'*Agglomération*.

A l'avenir, une collaboration est souhaitée avec *l'Etat* afin de définir une nouvelle stratégie permettant une centralisation du projet et de son financement. En 2016, les communes de l'*Agglomération* ont en effet supporté près de 74% du budget de la CarteCulture. Plus d'informations sur www.carteculture.ch.

○ **Soutien aux activités de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation CMA)**

Le *Comité* s'est prononcé en faveur d'un soutien aux activités de la *Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation CMA)* dès 2017. La *Fondation CMA* apporte un encadrement spécifique aux artistes professionnels romands dans le domaine des musiques actuelles. La contribution de l'*Agglomération*



visé à encourager les initiatives de cette structure qui s'est fixé comme objectifs principaux de conseiller et soutenir les acteurs culturels romands, de promouvoir leur travail, de leur permettre d'accéder à un programme spécifique de formation et de diffuser leurs créations musicales en Suisse et à l'international. La *Fondation CMA* est

également à l'origine du Festival lémanique de musiques actuelles *Festival Walk the Line*, en collaboration avec la région Rhône-Alpes et expérimente le projet ICEBERG, véritable tremplin de la scène artistique franco-suisse pour les musiciens émergents (projet adopté par l'Espace Culturel le Nouveau Monde à travers un soutien tripartite de l'Etat, l'Agglomération et la Ville de Fribourg).

La *Fondation CMA* est un organisme « mixte », financé à la fois par les pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et les milieux privés. Dans la région fribourgeoise, elle collabore avec les partenaires suivants : la Ville de Fribourg, l'Etat, la Loterie Romande, Fri-Son, Le Nouveau Monde et Bad Bonn.

A l'instar de la *Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS)*, qui œuvre en faveur de la diffusion des spectacles dans les domaines du théâtre et de la danse, la *Fondation CMA* a réussi à fédérer acteurs culturels, institutions publiques et professionnels, en tissant un réseau dense de partenaires romands et étrangers depuis près de 20 ans.

○ Participation à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles

Dans le cadre de la Convention (signée en février 2012) qui lie l'Agglomération à la CORODIS, le Comité a décidé d'augmenter, dès 2017, sa participation annuelle de CHF 7'500 à CHF 8'625. La décision du Comité s'explique par sa volonté de renforcer son soutien aux productions théâtrales et chorégraphiques romandes. La contribution 2017 de l'Agglomération augmentera donc de 15%. Elle représente 5% des montants versés par les villes romandes (y compris Bienne). La CORODIS est également financée conjointement par les cantons et la Loterie Romande. Elle bénéficie en outre du soutien de contributeurs non-membres comme la *Société Suisse des Auteurs (SSA)*, Label + théâtre romand, Association Avignon et le Pool UTR.



Ce soutien à la CORODIS n'est pas considéré comme une subvention culturelle et ne vient donc pas grever les ressources destinées aux acteurs culturels régionaux. La CORODIS fonctionne sur un principe de solidarité et de mise en commun des ressources. Ses membres s'engagent à verser une contribution annuelle pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés.

La mission de la CORODIS est de faciliter la diffusion et la promotion des spectacles romands en Suisse et à l'étranger. Son objectif est de permettre aux productions théâtrales et chorégraphiques professionnelles romandes d'atteindre une pleine maturité artistique et une exploitation optimale, en favorisant le nombre de représentations. Elle y contribue en soutenant financièrement les tournées, en favorisant la circulation de

CANTONS	Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015	Budget 2015	Budget 2016	Budget 2017
BERNE	8'000	13'000	13'000	13'000	13'000	14'950
FRIBOURG	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	34'500
GENEVE	65'000	65'000	65'000	65'000	65'000	74'750
JURA	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	11'500
NEUCHÂTEL	10'000	15'000	15'000	15'000	15'000	17'250
VALAIS	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	17'250
VAUD	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	115'000
Total CANTONS	238'000	248'000	248'000	248'000	248'000	285'200
Villes						
Bienne	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'750
Bulle	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'450
Carouge	3'800	4'000	4'000	4'000	4'000	4'600
Delémont	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'150
Agglomération de Fribourg	5'000	7'500	7'500	7'500	7'500	8'625
Ville de Fribourg	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'150
Genève	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	40'250
La Chaux-de-Fonds	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000	8'050
Lausanne	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	40'250
Martigny	1'000	2'000	2'000	2'000	2'000	2'300
Meyrin	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000	4'600
Monthey	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000	4'600
Morges	2'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'750
Neuchâtel	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	11'500
Nyon	4'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'750
Renens	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	2'875
Sierre	2'500	2'500	2'500	2'500	2'500	2'875
Sion	3'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'750
Vevey	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'450
Yverdon-Les-Bains	3'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'750
Nouvelles communes						10'000
Total Villes	134'300	146'000	146'000	146'000	146'000	178'475
Totaux CANTONS et Villes	372'300	394'000	394'000	394'000	394'000	463'675

l'information et la mise en réseau et en promouvant les spectacles à travers la plateforme www.plateaux.ch.

Depuis 2016, grâce à l'augmentation des contributions financières de ses membres, la *CORODIS*, en partenariat avec Pro Helvetia, offre aux spectacles suisses une première vitrine dans le cadre du Festival d'Avignon. La première édition de ce projet pilote a également été soutenue par la SSA, le Pourcent culturel Migros et la Fondation Ernst Goehner. Pour de plus amples informations : www.corodis.ch.



**SÉLECTION SUISSE
EN AVIGNON
6 – 24 JUILLET 2016
WWW.SELECTIONSUISSE.CH**

Domaine de l'aménagement régional

O Convention entre l'Etat de Fribourg et l'Agglomération relative à l'aide aux investissements des communautés régionales de transport pour l'année 2016

La *loi sur les transports (LTr)* permet à l'Etat d'accorder des contributions financières aux communautés régionales de transport pour certains de leurs investissements jusqu'à concurrence de 50% de la part à charge de l'Agglomération. Deux entités peuvent bénéficier de ce soutien financier en tant que communautés régionales de transport constituées : Mobul et l'Agglomération. Les modalités d'octroi de cette aide et les investissements éligibles sont précisés dans la *LTr* et son règlement d'exécution.

Sur cette base, le Conseil d'Etat a inscrit, pour la première fois au budget cantonal 2015, un montant de CHF 1'000'000 au titre d'aide aux investissements des communautés régionales de transport. Le 18 novembre 2015, le Grand Conseil a ensuite adopté à l'unanimité un décret pour l'ouverture d'un crédit de CHF 4'000'000 destiné au financement de cette aide, à mobiliser par le Conseil d'Etat sur la base de conventions annuelles de CHF 1'000'000 pour la période 2015-2018 (prolongeable d'une année).

Suite à cette décision, le Comité a pu adresser à l'Etat, en date des 15 mars et 19 mai 2016, des demandes de soutien pour les objets suivants : étude de la centrale de régulation de trafic, interface de la gare de Villars-sur-Glâne, arrêt de bus et abri-vélos de la Hauptstrasse à Düdingen, réaménagement de la traversée de localité de Belfaux. Le montant total des investissements en lien avec ces objets est de CHF 4'961'000 et la part à la charge de l'Agglomération est de CHF 885'926. La convention 2016 relative à l'octroi de l'aide aux investissements des communautés régionales a été conclue entre le Comité et le Conseil d'Etat le 28 novembre 2016 et fixe la contribution maximale de l'Etat à CHF 442'963.

Objet	Coût total de l'investissement	Part à la charge de l'Agglomération	Contribution maximale de l'Etat
Etude centrale de régulation de trafic (mesure A du PA2)	300'000	199'399	99'699.50
Interface de la gare de Villars-sur-Glâne (mesure n°12.3 du PA2)	1'215'000	76'962	38'481.00
Abri-vélos Briegli (mesure n°23.2 du PA2)	40'000	19'205	9'602.50
Aménagement piétons et vélos Briegliweg (mesure n°22.24 du PA2)	669'000	38'762	19'381.00
Réaménagement de la traversée de localité de Belfaux - phase 1 (mesure n°43.9 du PA2)	2'737'000	551'598	275'799.00
Total	4'961'000	885'926	442'963

1.4 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la *loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC)* et la *loi sur les routes (LR)*, le *Comité* est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des *plans d'aménagement local (PAL)* des communes membres, sur les *plans d'aménagement de détail (PAD)* qui les complètent ou sur les *projets routiers (PR)*.

En 2016, le *Comité* a ainsi rendu onze préavis, qu'il a ensuite transmis au *Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)* :

Commune/Région	Type de préavis	Dossier	Date
Villars-sur-Glâne	PR, examen préalable	Interface de la gare de Villars-sur-Glâne	18.02.2016
Fribourg	PAL, examen préalable	PAL	14.04.2016
Matran	PAD, examen préalable	PAD « Champ-Riond »	14.04.2016
Fribourg	PAD, examen préalable	PAD « Africanum »	28.04.2016
Fribourg	Modification PAL, examen préalable	Modification du Plan d'affectation des zones (PAZ), secteur Beaumont	28.04.2016
Fribourg	PAD, examen préalable	PAD « Fri Glâne »	28.04.2016
Givisiez	Procédure d'approbation des plans ferroviaires, consultation cantonale	Modernisation de la gare de Givisiez	28.04.2016
Givisiez	PR, examen final	Projet Tiguellet	28.04.2016
Fribourg	PAD, examen final	PAD « Gachoud »	19.05.2016
Fribourg	Modification PAD, examen préalable	Modification du PAD « Avenue de la Gare-Sud »	09.06.2016
Marly	PAL, programme de révision	PAL	23.06.2016
Villars-sur-Glâne	PR, examen préalable	Nouvelle route d'accès à l'Hôpital fribourgeois (HFR), secteur Bertigny	07.07.2016
Matran	PAD, examen préalable	PAD « Le Tilleul »	25.08.2016
Villars-sur-Glâne	PR, examen préalable	Nouvelle route d'accès à l'HFR, secteur Chandolan	29.09.2016
Fribourg	PAD, examen final	PAD « Condensateurs »	17.11.2016
Fribourg	PAD, examen préalable	Modification du PAD « Saint-Léonard »	22.12.2016

1.5 Personnel

L'effectif total est resté inchangé à dix collaborateurs, auquel il faut ajouter un stagiaire traditionnellement affecté au *DAEM*, dont l'engagement est évoqué à la page 27 (Aménagement et mobilité).

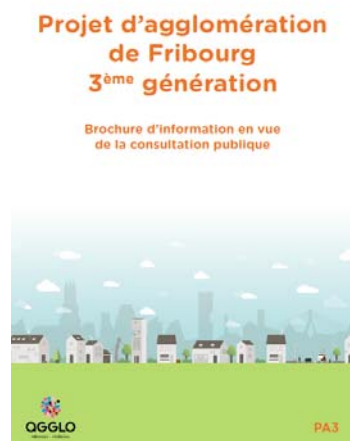
L'engagement de Mme Aline Junod a été opéré pour faire face à l'absence liée au congé maternité et au congé sans solde subséquent accordé à Mme Virginie Zube. Mme Aline Junod est entrée en fonction au 1^{er} octobre 2017. De manière à pouvoir lui permettre de faire face à d'autres engagements, son taux d'activité a initialement été fixé à 80%. Il a été porté à 90% à compter du 1^{er} janvier 2017.

1.6 Communication

En 2016, hormis les activités classiques de communiqués de presse et réponses aux questions des médias, le *Comité* a mené différentes actions de communication. Ces dernières étaient principalement liées à la procédure de consultation et d'approbation du *PA3*.

○ Séance d'information publique PA3

Parallèlement à la procédure de consultation, deux séances publiques d'information ont été organisées par le *Comité*. La première, en langue allemande, s'est tenue le 14 avril 2016, à la salle Podium, à Düdingen. La deuxième, en langue française, a eu lieu le 28 avril 2016 à Forum Fribourg, à Granges-Paccot. Elles ont rassemblé environ 150 personnes. Une brochure d'information disponible dans les deux langues a été distribuée à cette occasion au public venu s'informer. Cette brochure de vulgarisation fait état des principaux enjeux du *PA3* et présente, de manière succincte, la procédure relative à son adoption et son approbation. D'autres séances d'information, destinées à des publics ciblés, ont été organisées sur demande. Le 24 mai 2016, une présentation du projet et de son contenu a été faite dans le cadre de l'assemblée générale de l'*Association Transports et Environnement (ATE)*, Section Fribourg. Le 10 mai 2016, le projet a été exposé aux membres de l'*Association des Entreprises de Givisiez et de Corminboeuf (AEGIC)*.



○ Séance d'information aux nouveaux représentants politiques

Le *Comité* a organisé, le 29 septembre 2016, une séance dans le but d'exposer les options techniques retenues pour le *PA3* aux responsables politiques qui ont pris leur fonction lors du changement de législature intervenu en juin. Il s'agissait notamment de présenter les modifications apportées au document mis en consultation publique au printemps et de répondre aux interrogations qui se posaient quant à la nature et au contenu de la planification.

○ Conférence de presse Raum+

Le 9 juin 2016, l'*Etat* et l'*Agglomération* ont organisé une conférence de presse concernant les résultats du projet Raum+. Prof. Dr. Scholl de l'ETH Zurich et ses collaborateurs ont présenté les résultats du projet, tandis que le Conseiller d'Etat, Maurice Ropraz, et le président du *Comité*, M. René Schneuwly, ont présenté les enjeux pour le *canton de Fribourg (canton)*, respectivement pour le *territoire de l'agglomération fribourgeoise (agglomération)*.

○ Rencontre avec les représentants de Fusion 21

Le Secrétaire général de l'*Agglomération*, M. Félicien Frossard, a présenté les activités, les principaux dossiers en cours, ainsi que le fonctionnement de l'*Agglomération* aux membres de l'Association Fusion 21 le 9 novembre 2016. Il s'en est suivi une riche discussion sur les structures institutionnelles locales et régionales.

○ Site internet et site cartographique

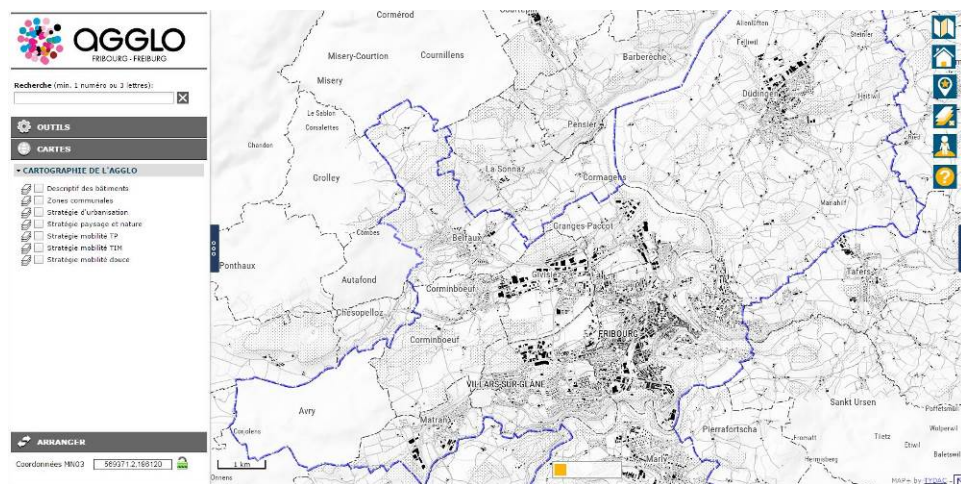
Le site internet de l'*Agglomération* est régulièrement mis à jour. Il donne des informations sur les domaines d'activités de l'*Agglomération*, ainsi que sur les travaux menés par les différents organes qui la composent. L'ensemble des documents en vue des séances du *Conseil* y est notamment disponible, tant en français qu'en allemand. On remarque à ce titre une progression constante du nombre de visiteurs, ce qui démontre l'importance croissante de ce vecteur d'information au public.

Année	Nombre de visiteurs différents
2012	19'399
2013	18'038
2014	19'605
2015	22'594
2016	24'343

Consciente des enjeux liés à la digitalisation de l'information, l'*Agglomération* a continué de travailler sur l'élaboration d'un nouveau site et entend renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. L'objectif est d'offrir une plateforme détaillée, attrayante et simple

d'utilisation aux personnes qui souhaitent s'informer ou requérir une prestation de la part de l'Agglomération.

Depuis 2014, le site cartographique de l'Agglomération (Sitecof) est en ligne. Il contient toutes les cartes liantes du Rapport stratégique du *Plan directeur régional de l'Agglomération de Fribourg (PDA)*. Ce site est hébergé et entretenu par la Ville de Fribourg.



<https://vdf.mapserver.ch/agglo/>

O Agglo News

Depuis 2014, le *Comité* fait éditer une brochure bilingue de deux pages « Agglo News » à l'intention des membres du *Conseil* et des communes membres. Le format choisi permet d'informer, en quelques mots, des activités du *Comité*, ainsi que des projets et travaux en cours. L'« Agglo News » est en règle générale distribuée lors des séances ordinaires du *Conseil*. Ces brochures peuvent être également consultées sur le site internet de l'Agglomération.



2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2016, le *DAEM* s'est réuni à 17 reprises, en séance ordinaire, et à 4 reprises, en séance extraordinaire.

Des rencontres spécifiques entre ce dicastère, la Coordinatrice des agglomérations et du développement durable ainsi que le Chef du *Service cantonal de la mobilité (SMO)* ont eu lieu à plusieurs reprises. Ces rencontres régulières portent sur la coordination des prestations de *transports publics (TP)* aux échelles régionale et cantonale, sur les aspects financiers en liaison avec les subventions cantonales des *TP* ainsi que sur les projets concrets de développement du réseau ou de coordination des mesures liées aux projets d'agglomération. Le *DAEM* a préparé 5 projets de message qu'il a soumis au *Comité* (messages n°36, n 37, n 3, n 6 et n 7).

Aménagement régional

O Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg

Finalisation de la version 0 du PA3

Les mandataires en charge de l'élaboration des différents volets thématiques du *PA3* (Archam et Partenaires pour l'urbanisation, Team+ pour la mobilité et ÖkoBüro pour le

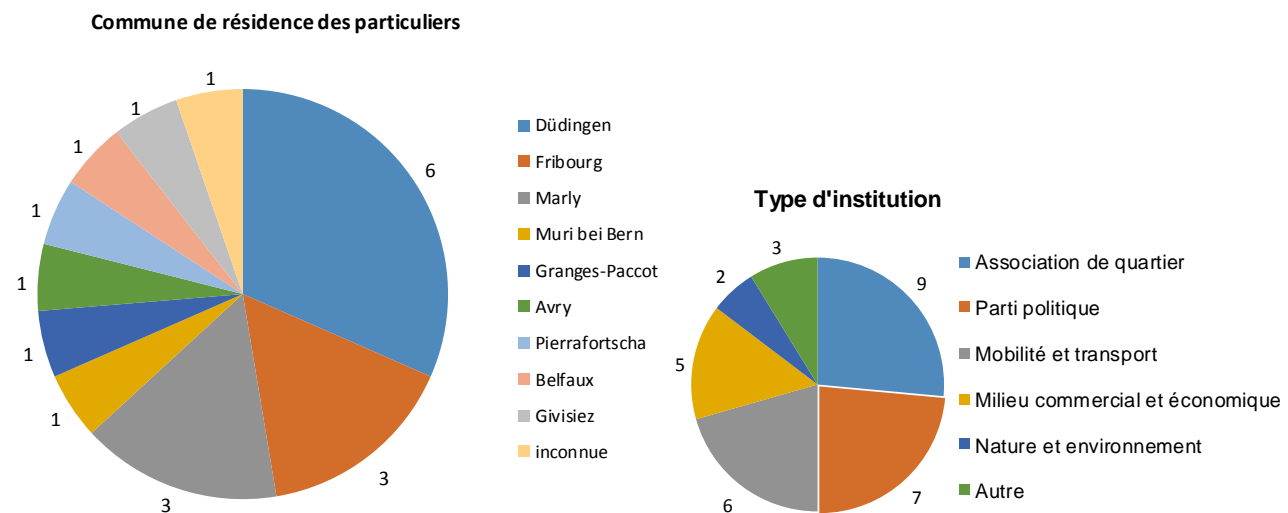
paysage) ont transmis le 23 décembre 2015 l'avant-projet du PA3 (version 0) à l'Agglomération. Cet avant-projet a été, par la suite, affiné par les collaborateurs de l'Agglomération. Au terme de cette phase de consolidation, le 18 février 2016 le Comité a validé les divers documents qui composent le PA3 en vue de la consultation publique.

Mise en consultation publique du PA3 et examen préalable

Le Conseil a autorisé, en date du 23 mars 2016, la mise en consultation publique du PA3 qui, selon la LATeC, est considéré comme un plan directeur régional. En tant que tel, le PA3 a donc fait l'objet d'une consultation publique dont la durée est fixée par la loi à deux mois pour les organes intéressés et les particuliers, les communes disposant d'un mois supplémentaire. La consultation publique s'est déroulée du 24 mars au 23 mai 2016, respectivement jusqu'au 23 juin 2016 pour les communes. Parallèlement, le projet a fait l'objet d'un examen préalable de la part des services cantonaux du 24 mars au 23 juin 2016.

Résultats de la consultation publique et de l'examen préalable du canton

La participation des particuliers et des associations à la consultation publique a été importante puisque plus de soixante prises de position ont été dénombrées. Aux côtés des partis politiques ou des communes, ce sont principalement les associations actives dans les thématiques traitées par le PA3, ainsi que les milieux économiques qui ont pris part à la consultation. Les graphiques suivants montrent la répartition des prises de position en fonction de leur auteur ainsi que de leur provenance.

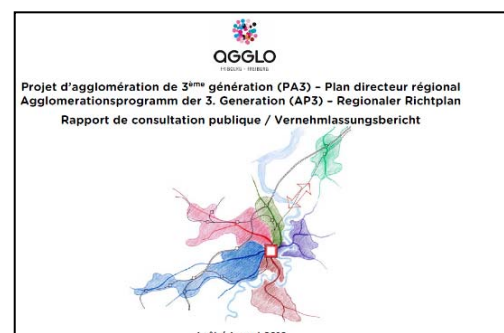


Les Conseils communaux des dix communes membres ont tous pris part à la consultation publique et ont transmis leur détermination au Comité entre le 23 mars et le 23 juin 2016.

Les différents services cantonaux ont également procédé à l'examen préalable du PA3 et ont transmis leurs remarques respectives par écrit. Le préavis de synthèse préparé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) a été envoyé au Comité en date du 20 juin 2016. Ce document a servi de fil conducteur aux adaptations du projet qui ont été discutées dans le courant de l'été avec les différents services de l'Etat.

Rapport de consultation

Le Comité a pris connaissance, lors de ses séances des 6 et 7 juillet 2016, des déterminations faites par les personnes ou instances ayant participé à la consultation publique. Il a déterminé, sur la base du rapport de consultation publique, les réponses à apporter aux différentes remarques formulées, ainsi que les adaptations nécessaires en vue d'optimiser le projet. Le Comité a formellement validé ce document lors de sa séance du 25 août 2016.



Divergences majeures

Sur la base du rapport de consultation, le *Comité* avait identifié cinq divergences majeures par rapport aux remarques formulées par les communes dans le cadre de la consultation publique. Les divergences majeures identifiées par le *Comité* lors de sa séance du 7 juillet 2016 étaient les suivantes :

Définition des sites stratégiques d'agglomération :

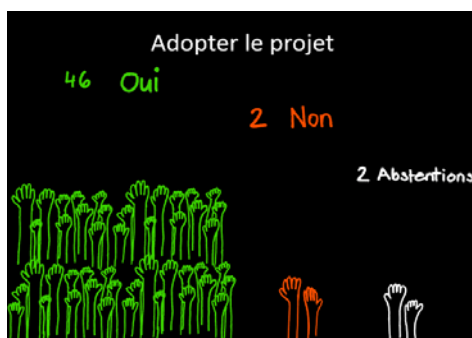
- *Marly Innovation Center (MIC)* (Marly),
- Avry-Centre (Avry et Matran),
- Desserte en *TP*, tracé de la ligne 1 (Marly),
- Définition de la limite d'urbanisation (Düdingen),
- Priorités d'urbanisation concernant certaines parcelles figurant au *Plan directeur communal (PDCOM)* (Granges-Paccot).

Conformément à la procédure prévue en la matière, le *Comité* a transmis le traitement de ces divergences majeures à la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (CAME)*, laquelle a examiné les remarques formulées lors de plusieurs séances, notamment lors de séances bilatérales avec les communes concernées. Pour chaque divergence majeure, un procès-verbal a été établi. Il reflète la position de la commission au sujet de la divergence dont le traitement lui a été délégué, ainsi que les solutions esquissées lors desdites séances.

Lors de l'examen final du *PA3* le 1^{er} septembre 2016, le *Comité* a pris connaissance des propositions de la *CAME* concernant les divergences majeures qu'il avait préalablement identifiées. Il a constaté qu'un compromis satisfaisant avait pu être dégagé avec toutes les communes concernées et a choisi de se rallier aux propositions de la *CAME*. Il a, ainsi, intégré les modifications proposées directement dans les documents soumis à l'adoption du législatif, lesquels reflètent par conséquent les solutions trouvées.

Adoption du PA3

Le *PA3* a été largement adopté par le *Conseil* lors de sa séance du 13 octobre 2016 avec 46 votes en faveur, deux contres et deux abstentions. 27 propositions d'amendements ont été déposées et ont fait l'objet d'une votation par les membres du *Conseil*.



Examen final du PA3 et approbation par le Conseil d'Etat

En date du 21 septembre 2016, le *Comité* a transmis à l'*Etat* la version adaptée du plan directeur régional/*PA3* suite à la consultation publique. Après l'adoption du projet par le *Conseil*, le *Comité* a fait parvenir à l'*Etat* la liste des amendements acceptés par le *Conseil*.

Tous ces documents ont fait l'objet de la procédure d'examen final par les différents services de l'*Etat*.

Le *PA3* a été approuvé par le Conseil d'Etat le 5 décembre 2016 avec des conditions (adaptations) à remplir jusqu'au 30 juin 2017, respectivement jusqu'au 31 décembre 2017.

Dépôt du PA3 à la Confédération

Conformément au délai imparti par la Confédération, le PA3 approuvé par le Conseil d'Etat a été déposé à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) le 22 décembre 2016. L'analyse et l'évaluation du projet se fera en 2017 et 2018. Les fonds liés à la réalisation des mesures prévues par les projets d'agglomération seront quant à eux vraisemblablement libérés par le Parlement fédéral en 2019.



Calendrier PA3

Le calendrier ci-dessous donne une vue d'ensemble des différentes étapes d'élaboration du PA3.

Mai 2015 – décembre 2016

2015		
Concept, stratégie, démographie	28 avril	DAEM
	21 mai	CARM
	2 juin	DAEM
	17 juin, 14h-18h	Atelier: résultats intermédiaires
	9 juillet	Comité: validation
Mesures	23 septembre toute la journée	CARM
	13 octobre	DAEM
	12 novembre, 8h-13h	Atelier: résultats finaux
	3 décembre	Comité: validation
2016		
PA3 V0	28 janvier	Comité: validation PA3 V0 Prévoir 3h de séance
	29 janvier – 27 février	Traduction f/d
	28 février & 20 mars	Elections
	23 mars	Conseil: libération pour la Consultation publique
	24 mars – 23 mai 24 mars – 23 juin	Consultation publique Consultation auprès des services techniques des communes et du canton
	En avril: séances publiques f/d	Public
	Avril/mai: présentation du PA3	Conseil CARM
	30 juin	Conseil: Séance constitutive
	23 juin – 30 juin	Rapport de consultation
	7 juillet	Comité valide rapport cons.
PA3 V1	8 juillet – 18 août	Elaboration PA3 V1
	25 août*	Comité: validation PA3 V1
	26 août – 6 octobre	Traduction f/d
	13 octobre	Conseil: adopte V1 → Amendements → V2
PA3 V2	30 octobre	Envoi PA3 V2 à l'Etat
	Novembre	Conseil d'Etat: approbation: Arrêté d'approbation CE
PA3 V3	31 décembre	Dépôt Conf

Examen préalable du canton

CAME: traitement des divergences majeures

Examen final

O Suivi et encadrement des travaux des étudiants du Master en développement territorial (MDT)

En 2016, l'Agglomération a été invitée à participer à l'atelier *Creating Spaces for Transdisciplinary Learning (CreST)*. Cet atelier a eu lieu dans le cadre du premier semestre du « *Master en développement territorial (MDT)* » qui est organisé conjointement par les Universités de Neuchâtel et Genève ainsi que par la *Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA)*.

L'atelier *CreST* propose aux étudiants une première expérience de conception de projets territoriaux. L'atelier se compose de cours théoriques, de cours méthodologiques et de visites de terrain. Il accorde une place importante au travail de projet. L'objectif pour les étudiants était de proposer un projet de territoire inscrit dans la problématique du développement durable pour l'agglomération.

Dans ce contexte, des représentants de l'administration de l'Agglomération ont présenté les enjeux de l'agglomération et organisé une visite de terrain, afin de présenter aux étudiants les sites potentiellement intéressants pour développer leurs projets. Ils ont aussi participé à trois ateliers durant lesquels les étudiants ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux.

Les sites retenus pour les travaux des étudiants étaient les suivants : le site de Bertigny à Villars-sur-Glâne, le site d'Avry-Centre à Avry, le site de l'ancienne briqueterie à Düdingen, le site de la nouvelle halte ferroviaire à Givisiez, la colline de Torry et le site de la Pisciculture à Fribourg.

Les projets finaux ont été présentés par les étudiants aux membres de la *CARM* et du *Comité* lors d'une séance qui a eu lieu le 19 janvier 2017. Ils feront l'objet d'une publication en 2017 dans la revue spécialisée de la Fédération suisse des urbanistes.



Projets des groupes travaillant sur les sites de la Pisciculture et de Düdingen (ancienne briqueterie)

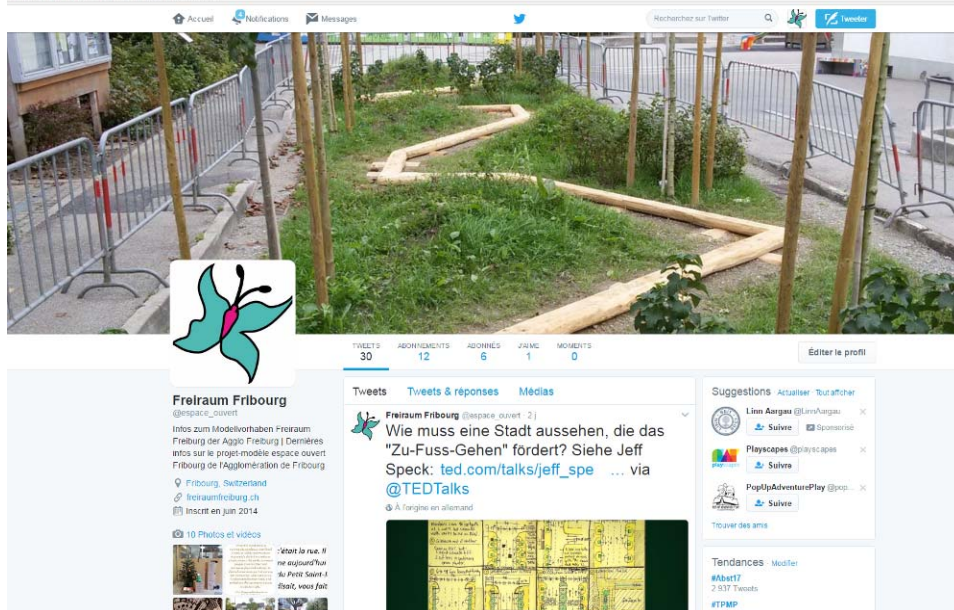
O Projet-modèle « Espace ouvert Fribourg »

Le projet-modèle « Espace ouvert Fribourg » a été retenu par la Confédération parmi 149 projets déposés. Ce projet a débuté en mai 2015 avec le projet-pilote à l'école primaire de Marly-Cité. Le projet dispose d'un site internet en français et en allemand ainsi que d'un compte twitter @espace_ouvert.



www.espaceouvertfribourg.ch

Twitter, Inc. (US) https://twitter.com/espace_ouvert



https://twitter.com/espace_ouvert

Projet-pilote à Marly

Suite aux ateliers participatifs qui ont eu lieu en 2015, le bureau « Verzone Woods Architectes » a élaboré des variantes de requalification de la cour d'école. Ces variantes ainsi que la mise en œuvre par étape ont été discutées avec les acteurs principaux. La variante retenue par les acteurs a été présentée aux élèves et professeurs de l'école le 30 mai 2016. Les enfants ont alors eu la possibilité de faire des choix quant aux couleurs et au matériel des installations prévues.

Recrée ta cour!

Le projet de réaménagement de la cour de Marly Cité suit son cours... Lors de notre dernière rencontre, des choix étaient encore à faire pour les aménagements des 3 secteurs représentés sur le plan ci-contre. Grâce à votre participation, des décisions ont pu être prises. Vous avez exprimé vos préférences et maintenant c'est à nous de les considérer pour le réaménagement de votre future cour d'école. Normalement, une première réalisation aura lieu cet été et l'on se réjouit beaucoup!



Les votes à main levée - à vos cartons rouges et bleus

Plusieurs années la démocratie directe. Voici les résultats de cette heure passée ensemble. A noter que dans le secteur des terrains de sport, le taux d'abstention grimpe.



1 Les jeux en bois - sur l'ancienne route, entre l'école et la banque



2 Les terrains de sport - devant le collège



3 Les jeux en bois - vers les classes enfantines



Les enfants ont voté sur trois propositions d'aménagement de leur cour d'école

Mise en œuvre par étapes

Durant l'été, l'ancienne route et une petite partie de la cour ont pu être requalifiées. Ainsi, les élèves disposent aujourd'hui d'un petit espace vert sur la cour avec des buttes et un arbre. Sur l'ancienne route, une petite forêt ainsi qu'un chemin sur des troncs d'arbre ont été aménagés. La pelouse sauvage qui longe le petit parcours sur les troncs d'arbres est une contribution à la biodiversité.

Avant la requalification



La Route du Chevalier

Après la requalification



La cour



La prochaine étape de mise en œuvre est prévue en été 2017.

Projet-pilote « Route de Villars »

Ce projet, lancé en décembre 2015, a comme objectif la requalification de la cour commune de trois immeubles locatifs. Suite à une rencontre avec le propriétaire, la gérance, ainsi que le boulanger de la route de Villars, les habitants des immeubles concernés ont été invités à participer à un atelier lors duquel ils ont pu exprimer leurs besoins et vœux pour l'aménagement des trois cours intérieures. 20 participants de tous âges, suisses et étrangers, se sont réunis le 19 mai 2016.



La boîte à idées à disposition des habitants

L'atelier du 19 mai

L'atelier a été animé par le bureau « Verzone Woods Architects ». Suite à cet atelier, des boîtes à idées ont été suspendues dans chaque immeuble pour y déposer le flyer que tous les habitants avaient reçus et sur lequel ils pouvaient exprimer leurs besoins et leurs envies pour la requalification des cours intérieures. Sur les 300 flyers distribués, il y a eu 40 retours.



Vers le réaménagement de 3♥ d'îlot, à la Rte de Villars L'atelier

Le 19 mai 2016, un atelier participatif a eu lieu à la Boulangerie 'Sauton'. L'objectif était de réunir les habitants du quartier pour discuter des espaces ouverts compris entre les bâtiments n°24 à 42 de la Rte de Villars. Une vingtaine de personnes ont participé pour faire part de leurs perceptions. Les principaux résultats de cet atelier sont présentés ci-après.

Grâce à leur engagement, une série de forces et faiblesses ont été mises en lumière - point de départ de chaque projet. Ils ont ensuite été appelés à partager leurs souhaits, afin d'acquiescer ensemble les premières pistes pour le réaménagement de ces espaces. Les principaux résultats de cet atelier sont présentés ci-après.



Constats partagés

Ce que les habitants apprécient	Ce que les habitants déplorent	Ce qu'il manque...
Les enfants jouent	Le vieillissement des aménagements extérieurs (bancs, tables, etc.)	des espaces ombragés
Les dégagements visuels	L'état des équipements de jeux (eaux, cassés, dangereux, etc.)	des jeux pour les petits enfants
Le caractère verdoyant du quartier	Le manque d'entretien des extérieurs et la présence de déchets	un espace pour les jeux de ballon
La présence d'arbres majeurs	Les déjections canines et les odeurs d'urine	un lieu de rencontre pour les adultes
	Le parc public Vignettes-Daler n'est pas attractif	des cheminements extérieurs entre les lots
		des éclairages
		des points d'eau
		des fleurs



Souhaits et propositions...

ACTIVITÉS FAIRE DU SPORT
S'AMUSER
SE RENCONTRER JOUER AUX ÉCHECS
SE REPOSER, S'ALLONGER
PRENDRE LE CŒUR, SE DÉSALTÉRER
ÉTENDRE SON LANGÉ À L'ABRI
"SÉCURISATION" DES PLACES DE JEUX

NATURE EN VILLE
FAVORISER LA PRÉSENCE D'OISEAUX ET DE PAPILLONS
SEMIER PAR ENDROITS DE LA PRIMAIRE FLEURIE

FLEURS AMÉNAGEMENTS
ARBUSTES FRUITIERS ET HERBES AROMATIQUES
POINTS D'EAU
"SÉCURISATION" DES PLACES DE JEUX
ABRIS POUR LE SOLEIL ET LA PLUIE
ÉCLAIRAGES

DYNAMIQUES SOCIALES
ENCOURAGER LES JEUX COLLECTIFS
CRÉER UNE COMMUNAUTÉ POUR SURVEILLER ET BIODIVER
DES ENFANTS LORSQU'ILS SONT À L'EXTÉRIEUR

... avec un objectif: trouver le bon lieu pour les bonnes activités

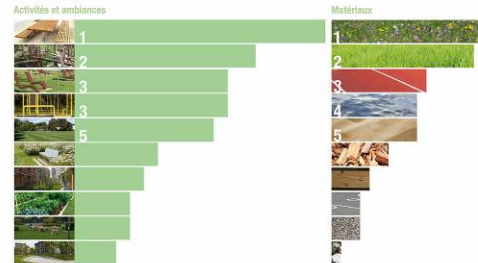
Vers le réaménagement de 3♥ d'îlot, à la Rte de Villars Les boîtes à idées

Des boîtes à idées ont été disposées dans les entrées d'immeubles durant une semaine, en vue de compiler les résultats de l'atelier et de toucher un plus grand nombre d'habitants. Grâce au questionnaire « tout ménage » (au dos de l'invitation à l'atelier), les habitants étaient invités à se projeter et à imaginer leurs futurs espaces extérieurs.

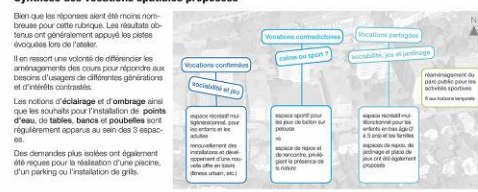
Ils ont exprimé leurs préférences et procédé selon leurs souhaits une série de vocations spatiales. 32 questionnaires ainsi que 6 textes et dessins nous sont parvenus et ont été analysés. Sur la base de ces résultats, les architectes paysagistes conçoivent un avant-projet qui vous sera présenté en automne 2016.



Préférences exprimées



Synthèse des vocations spatiales proposées



Synthèse du retour de l'atelier et des flyers : les souhaits des habitants

○ Raum+

La méthode Raum+ est une méthode scientifique développée par l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) afin de calculer le potentiel de la réserve de zones à bâtir existante. Ce projet a été lancé en 2014. En 2016, l'EPFZ a rédigé le rapport final qui a été présenté le 9 juin 2016, lors d'une conférence de presse tenue avec le l'Etat. La plateforme informatique, qui permet d'identifier les potentiels disponibles en matière de zones à bâtir et de les tenir à jour, a été rendue accessible en juin aux communes de l'Agglomération.

« Les dix communes de l'Agglomération de Fribourg bénéficient à ce jour de 325 hectares de zones à bâtir non construites ou sous-utilisées, soit une réserve tout juste suffisante pour absorber le développement démographique prévu d'ici 2030, à condition d'une mobilisation conséquente et d'une gestion économe des surfaces disponibles. 45% de ces surfaces sont situées en zone d'activités économiques, 25% en zone d'habitation. Un quart (82 ha) est disponible immédiatement et 28% (90 ha) dans un délai de 5 ans. Les disparités entre communes sont importantes. L'Agglomération va mettre à profit les données récoltées pour élaborer une stratégie de densification. » (Communiqué de presse du 9 juin 2016)

Ces résultats sont intéressants mais reflètent une capacité d'accueil théorique. En effet, l'accueil des habitants supplémentaires dans les réserves en zone à bâtir dépendra fortement de la mobilisation des terrains thésaurisés et d'une utilisation économe (dense) de toutes les surfaces.

Mobilité

○ Gestion et coordination des réseaux de mobilité

Réseau de transports publics (TP)

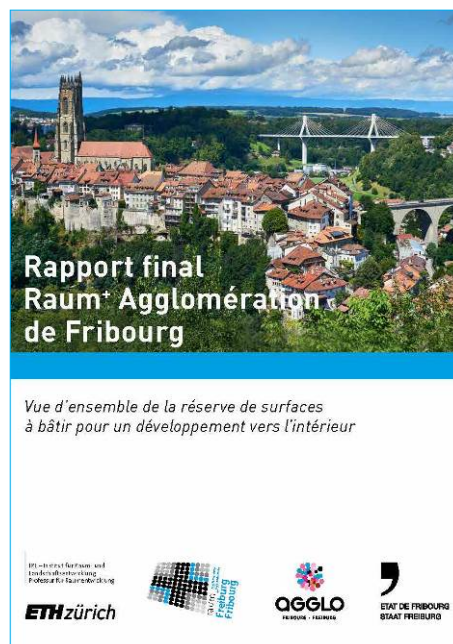
Les *Transports publics fribourgeois (TPF)* ont produit une offre bisannuelle de prestations pour les périodes d'horaires 2016 et 2017 en avril 2015. L'offre a été validée par le *Conseil*, respectivement, le 8 octobre 2015 pour les prestations de l'année d'horaire 2016 et le 13 octobre 2016 pour l'année d'horaire 2017.

Les prestations, qui ont été mises en service en 2016, sont des courses supplémentaires le soir, entre 20h et 22h pour les lignes n°4 « Gare-Auge » et n°6 « Guintzet-Musy ». Les prestations validées pour 2017 portent des courses supplémentaires pour la ligne n°9 « Fribourg-La Faye », une adaptation des cadences pour la ligne n°4 « Gare-Auge », le raccourcissement d'une semaine de l'horaire d'été et des améliorations de communication pour le réseau nocturne des *TPF* et Moonliner. Enfin, il faut relever que la desserte du quartier de Bourguillon s'est vu offrir des augmentations de courses par le biais de l'offre de bus régionale.

Au niveau des budgets, malgré l'augmentation des prestations, il faut relever une diminution des indemnités d'exploitation à charge de l'Agglomération depuis 2015.

Libellé	Indemnités Agglomération en CHF
2015	22'200'000
2016	22'150'000
2017	21'770'000

Enfin, le *Comité* a élaboré et transmis un cahier des charges pour les offres 2018 et 2019 aux *TPF*. La production d'un document de ce type constitue une première pour le *Comité*. Il permet de mieux appréhender les dépenses à venir. Par ailleurs, il s'agira de le préciser à l'avenir pour obtenir des prix avantageux tout en améliorant le réseau. Le processus sera donc consolidé en 2017.



Réseau de vélos en libre-service

Le réseau de *vélos en libre-service (VLS)* de l'*Agglomération* appartient aux communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne. Ces dernières ont investi plus de CHF 800'000 dans l'achat des vélos et des stations depuis 2011, dont la moitié a été subventionnée par l'*Agglomération*. Le réseau de *VLS* comprend ainsi, depuis sa mise en service :

- 115 bornes réparties sur dix stations,
- 69 vélos mécaniques,
- 19 vélos électriques.

PubliBike SA est le prestataire en charge de la gestion du réseau. Ladite société était au bénéfice d'un contrat d'exploitation avec les communes précitées. En 2016, le *Comité* a repris la coordination du réseau, jusqu'alors en main des communes et a conclu avec PubliBike SA un contrat portant sur l'exploitation du réseau pour l'année 2017. L'objectif est de repenser et de développer le réseau à l'horizon 2018. Les chiffres de l'exploitation sont pour 2016 encore en main des communes. Ils restent stables par rapport aux années précédentes.

Réseau des parkings d'échange

En 2016, le réseau comptait huit *parkings d'échange (P+R)*. Le *Comité* rappelle que, si les recettes des cartes journalières *TP* sont versées à Frimobil, celles des abonnements mensuels et annuels des *P+R* sont versées à l'*Agglomération*. Les recettes de stationnement sans utilisation d'un titre de transport reviennent quant à elles aux communes propriétaires concernées (Avry, Fribourg, Givisiez, Marly et Villars-sur-Glâne). En 2016, le parking du Guintzet a été retiré de l'offre *P+R*, du fait notamment de sa localisation inadaptée. La mesure est conforme aux mesures du *PA2*. L'*Agglomération* a donc collaboré avec la Ville de Fribourg à la mise en œuvre de la décision précitée.

Le *Comité* a également décidé de mettre à jour les règlements et la communication des *P+R*. Il a entamé les premiers travaux de rédaction d'un nouveau règlement et d'un projet de communication. Les procédures de consultation et d'adoption auront lieu en 2017.

○ Etudes

Participation à l'élaboration d'un guide pour la conduite de projet en transports publics (TP)

La *Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)* a mené en 2016 un projet visant à élaborer un guide pratique pour la conduite de projet en matière de transports. Les publics cibles sont principalement les étudiants et les spécialistes du domaine des transports. Cependant, un chapitre portant sur l'aide à la décision est spécialement rédigé pour les décideurs politiques. Les partenaires qui ont produit le contenu de l'ouvrage ont été l'*Agglomération*, la *Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)*, les *TPF*, le canton du Jura et l'agglomération d'Annemasse pour les aspects liés aux *TP* transfrontaliers. Le guide paraîtra en automne 2017. En outre, le guide sera également un support de cours pour les enseignants des hautes écoles spécialisées.

○ Subventions des mesures infrastructurelles de mobilité

Le *Comité* a traité les demandes de subvention déposées par les communes de Düringen et de Marly pour des infrastructures de mobilité (cheminement de *mobilité douce (MD)* et *P+R*). Ces subventions ont représenté un volume d'investissement de CHF 2'100'000 (valeur 'octobre 2015', TTC, cofinancement fédéral inclus). Elles ont ensuite été soumises au *Conseil* pour libération (messages n°37 et n°7).

○ Soutien financier à des mesures de gestion de la mobilité

Le *Comité* a décidé de continuer de soutenir, en 2016, les mesures de gestion de la mobilité ci-après :

Pédibus

Un montant de CHF 7'000 a été versé à la coordination « Pédibus » mise en place au niveau cantonal.



Cours « être et rester mobile »

être mobile

Le *Comité* a décidé de renouveler son soutien (CHF 2'236) à l'organisation de ces cours qui s'adressent aux seniors du *canton* et doivent leur faciliter l'utilisation des *TP*. Ces cours ont été organisés en français et en allemand, à Fribourg et à Düdingen.

Défi vélo

En 2016, le *Comité* a décidé de soutenir financièrement l'action « Défi vélo » organisée par Pro vélo Fribourg/Freiburg, à hauteur de CHF 2'000, pour la troisième fois. Organisé à l'échelle romande, cet événement destiné aux jeunes entre 15 et 18 ans s'est tenu pour la quatrième fois à Fribourg en 2016. Il se déroule sous la forme d'une compétition par équipe s'étalant sur toute l'année scolaire et vise à promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, ainsi qu'à améliorer la sécurité et les comportements dans la circulation.



2.2 Dicastère des promotions (DP)

En 2016, le *DP* s'est réuni treize fois afin de statuer sur différents projets menés dans le cadre de la promotion économique, culturelle et touristique, avant de les soumettre au *Comité*. Le *DP* a préparé un projet de message, destiné au renouvellement des membres de la *CCult* de la nouvelle législature 2016-2021, qu'il a proposé au *Comité* (message n°1), à l'attention des membres du *Conseil*. Il a également accompagné les discussions et préparé le message relatif au contrat de prestation avec *FTR* (message n°4).

Promotion économique

O Développement économique du territoire

Base de données

Le *DP* a effectué la mise à jour de sa base de données des terrains disponibles ainsi que des ouvrages immobiliers d'importance dévolus aux activités économiques, qui constitue une tâche permanente de la promotion économique. L'objectif poursuivi est de pouvoir renseigner les entreprises cherchant à s'établir dans la région ou les entreprises existantes envisageant une extension. Pour mener à bien cette tâche, le *DP* a maintenu des contacts étroits avec les communes ainsi qu'avec différents acteurs économiques, y compris les propriétaires des terrains ou des objets immobiliers. Une connaissance fine des zones d'activités s'avère fondamentale dans le contexte de la nouvelle *loi sur l'aménagement du territoire (LAT)*, selon laquelle la gestion des zones d'activités doit dorénavant être organisée au niveau régional. Dans le cadre de la collaboration avec la Promotion économique cantonale, le *DP* lui transmet sa base de données, moyennant une rétribution annuelle de CHF 6'000.

Zone d'activités/Quartier d'innovation blueFACTORY

Il s'agit d'un site désigné comme stratégique par le *canton* ainsi que par l'*Agglomération* dans le cadre de la planification directrice régionale. Dans le cadre de la plateforme régionale Innoreg, le *Comité* a décidé de participer au financement des incubateurs des sociétés start-up à hauteur de CHF 5'000 par année pour la période 2016-2019. Cela concerne concrètement l'incubateur Centre, établi sur le site de blueFACTORY, qui est l'un des trois incubateurs actifs dans le *canton*. Toutes les entreprises du district de la Sarine peuvent bénéficier de ce soutien, et non pas uniquement celles domiciliées dans le périmètre de l'*agglomération*.



Soutien aux associations d'entreprises

Après avoir initié la création des associations d'entreprises situées dans la zone industrielle de Moncor à Villars-sur-Glâne (www.apam-moncor.ch), ainsi que celle des entreprises de Givisiez et de Corminboeuf (www.aegic.ch), le *DP* a poursuivi le dialogue avec ces associations, ainsi qu'avec d'autres groupements d'entreprises actifs sur le terrain. Il a également œuvré à l'initiation de nouvelles associations afin de créer et favoriser des conditions-cadres permettant aux entreprises d'exploiter des synergies et de renforcer leur ancrage régional. La Promotion économique a ainsi participé aux assemblées générales des associations et d'autres réunions d'entreprises. A plusieurs reprises, elle a fait des présentations de ses activités et des enjeux économiques pour la région, soit à l'attention des entreprises, soit à des représentants des communes membres.

○ Services de promotion économique

Guichet économique

En 2016, la Promotion économique a pu répondre à de nombreuses demandes de renseignements et de conseil des sociétés ainsi que des porteurs de projets. La majorité d'entre elles se rapportent à des recherches de terrains et de surfaces d'importance, principalement pour les activités industrielles et artisanales. En cas de besoin, les entreprises ont été mises en contact avec d'autres partenaires économiques, privés ou institutionnels. La Promotion économique a également joué un rôle de facilitateur dans le cadre des projets d'agrandissement des entreprises, ainsi que pour répondre aux interrogations des sociétés l'ayant contactée face aux changements des conditions-cadres liées à l'exercice de leurs activités. Cela concerne notamment la problématique relative à la densification ou la modification de réglementations communales.

Revitalisation commerciale

Concernant le centre commercial de Beaumont à Fribourg, le *DP* a notamment supervisé un document promotionnel, à l'intention d'investisseurs potentiels, en vue d'une valorisation du centre. Dans ce contexte, les contacts ont été entrepris avec Swisslife ainsi qu'avec la Régie de Fribourg, chargée de l'administration de l'immeuble. Des séances ont été organisées dans le but d'explorer des possibilités de revitalisation et de revalorisation du centre. En outre, une initiative de créer, dans le même secteur, un marché des maraîchers a été lancée conjointement avec l'association du quartier de Beaumont. La première édition du marché devrait normalement se tenir courant 2017.

○ Initiatives de promotion

Petits-déjeuners des entreprises

Le *DP* a mis sur pied une nouvelle manifestation, les « Petits-déjeuners des entreprises », qui s'adresse aux sociétés établies sur le territoire de *l'agglomération*. L'objectif de cette manifestation, organisée sous la forme d'une conférence et agrémentée d'un petit-déjeuner, est de permettre un moment privilégié d'échanges, de formation et de partage d'expériences entre les entrepreneurs de la région, tout en préservant la journée de travail. Le premier événement a été organisé le 27 novembre 2016 sur le thème de l'amélioration continue et différentes méthodes, avérées dans la pratique, permettant aux entreprises d'optimiser les processus, la qualité et les coûts de leur production. La présence de 79 participants constitue un succès pour cette manifestation, qui sera renouvelée dans le courant de 2017.

Trophées PME

Le *DP* a initié les travaux préparatoires pour une nouvelle mesure en faveur des *petites et moyennes entreprises (PME)*. Il s'agit d'un concours dont le but est de valoriser les sociétés dynamiques qui s'engagent pour la création de places de travail et le maintien de la qualité des prestations. Dès le début de l'élaboration du concept, la Promotion économique cantonale a été associée afin d'assurer la complémentarité de la manifestation par rapport au concours cantonal « Prix à l'innovation ». La première édition des « Trophées *PME* » se tiendra en 2017.

○ Profil économique

Le DP a élaboré un rapport d'analyse de l'activité économique dans l'agglomération, en s'appuyant principalement sur les statistiques structurelles des entreprises de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'analyse a essentiellement porté sur l'évolution de la population, du nombre d'entreprises (par secteur et par branche économique), du nombre d'emplois et celle de la fiscalité. Les résultats de cette étude ont été communiqués au Comité, début 2016. Un article à ce sujet a fait l'objet d'une publication dans la brochure « Agglo News », parue en mars 2016.

Variation EPT 2011-2013	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total EPT
Agglomération	+1.63%	-0.71%	+3.64%	+2.74%
Canton	-0.52%	+1.56%	+3.56%	+2.71%

Variation relative des emplois en *Equivalent plein temps (EPT)* par secteur économique

Promotion des activités culturelles

○ Préavis de la Commission culturelle et décisions du Comité

En 2016, le Comité a suivi les préavis de la CCult pour 92% des requêtes de subventions annuelles et extraordinaires expertisées par les membres de cette commission. La CCult, composée de douze membres élus par le Conseil, sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du DP qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position aux membres du Comité.



○ Subventions culturelles pluriannuelles, période 2016-2018

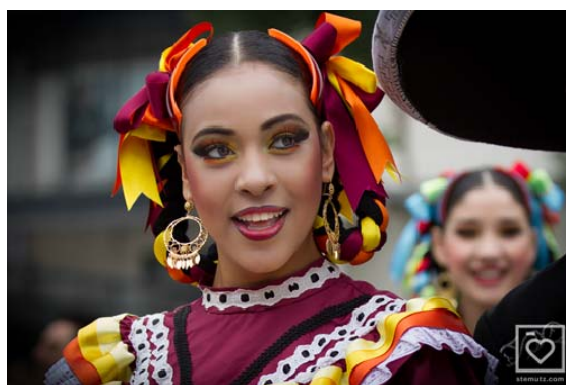
Au terme d'une procédure d'évaluation menée conjointement avec les membres de la CCult en automne 2015, treize associations culturelles sont bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2016-2018. Une nouvelle venue, l'Association des Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne - qui a célébré ses 40 ans en 2016 - a été intégrée dans le cercle des trisannuelles, en raison de la qualité de son offre. Les montants alloués par le Comité pour la période 2016-2018 sont restés stables par rapport à 2015 et ont atteint un montant annuel de CHF 1'530'000 pour l'année 2016, soit 75% du budget des subventions culturelles de l'Agglomération.

Subventions Pluriannuelles 2016-2018	Montants 2016
Belluard Bollwerk International	160'000
Festival International du Film de Fribourg	175'000
Festival International de Musiques sacrées	100'000
Fri-Art	130'000
Fri-Son	175'000
La Spirale	125'000
Opéra de Fribourg	100'000
Théâtre des Osses	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg	95'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000
Espace culturel - Le Nouveau Monde	140'000
Tonverein Bad Bonn	100'000
Nouvelle association bénéficiaire 2016-2018	
<i>Concerts de l'Avent (entrée 2016)</i>	30'000
Total des subventions pluriannuelles 2016	1'530'000

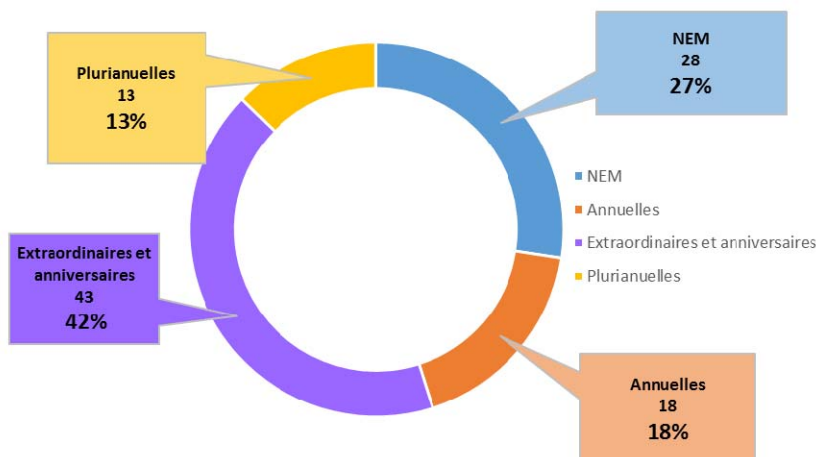
○ Subventions ordinaires annuelles et extraordinaires

Un budget annuel de CHF 520'718 était disponible en 2016 afin de répondre aux demandes de subventions annuelles et extraordinaires, comprenant un montant de CHF 15'718 de contributions volontaires de certaines communes non-membres (La Brillaz, Chésopelloz, Ependes, Grolley, Pierrafortscha, Prez-vers-Noréaz, Schmitten, La Sonnaz, St-Ursen, Tafers). Le *Comité* a intégralement alloué cette enveloppe à près de 61 projets, afin d'assurer les initiatives des acteurs culturels répondant au Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles (sans augmentation budgétaire par rapport au budget de l'année précédente).

Au cours de l'année 2016, la *CCult* s'est réunie à sept reprises afin de préavisier près de 18 demandes de subventions annuelles (12% du budget annuel global) et 43 requêtes concernant des subventions extraordinaires (13% du budget 2016). 28 requêtes (au lieu de neuf en 2015) ont fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière, en raison, notamment, du manque de professionnalisme des requérants ou de la provenance des acteurs culturels. Depuis juillet 2013, le *Comité* exclut en effet du subventionnement les associations requérantes dont les statuts sont établis hors du périmètre de *l'agglomération*. Ces décisions de non-entrée en matière représentent près de 27,5% des requêtes en 2016, contre 14% en 2015. Cette situation a engendré un surplus considérable de traitement administratif.



Type de demandes traitées en 2016: total 102 requêtes



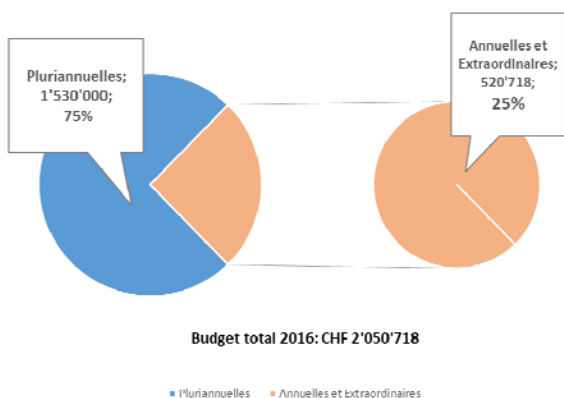
○ Répartition par catégorie des subventions allouées aux acteurs culturels en 2016

La répartition du montant des subventions par catégorie montre que l'essentiel du budget est consacré aux associations bénéficiaires de subventions pluriannuelles. En effet, un montant de CHF 1'530'000 a été octroyé à ces associations, ce qui représente 75% du budget global des subventions culturelles de l'Agglomération en 2016. Les allocations effectives de subventions annuelles et extraordinaires ont ainsi représenté 25% des montants octroyés aux acteurs culturels en 2016.

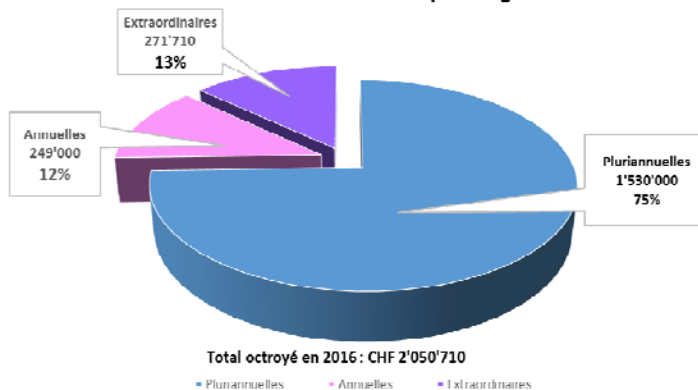


Pendant cette période, les octrois ont néanmoins été plus importants qu'en 2015 pour les subventions extraordinaires (CHF 271'710), soit une augmentation de 14%. Le montant total des subventions annuelles et extraordinaires octroyées en 2016 pour des activités culturelles régionales ayant lieu pendant cette année, atteint CHF 520'700 au 31 décembre 2016. Le Comité a effectivement décidé de réaffecter le solde budgétaire résiduel 2016 à sept associations recommandées par la CCult (voir les tableaux suivants concernant la réaffectation du solde budgétaire 2016).

Budget 2016 - Répartition des subventions



Allocations des subventions 2016 par catégorie



Réaffectation du solde budgétaire 2015 / 4 associations bénéficiaires

Tinguely2016	24'500	Ensemble Vocal de Villars-sur-Glâne / La Chimera	3'500
La Spirale	4'500	Assises de la Culture / Mandat	5'500

Subventions pluriannuelles 2016 / 13 associations bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	160'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	175'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	100'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000
Fri-Son	175'000
La Spirale	125'000
Opéra de Fribourg	100'000
Théâtre des Osses	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	95'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000
Le Nouveau Monde, Fribourg - depuis 2013	140'000
TonVerein Bad Bonn, Düdingen - depuis 2013	100'000
Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne - depuis 2016	30'000
Montant total 2016	1'530'000

Subventions ordinaires annuelles 2016 / 17 associations bénéficiaires

Académie d'Orgue	11'000	Fête de la Danse - RESO	15'000
ADMA - Musique Ancienne	8'000	Keller Poche Theater	6'000
Bédé-Mania	7'500	La Lanterne Magique	10'000
Convention Caritas CarteCulture	20'000	Le Bilboquet	23'000
Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	4'000	La Nuit des Musées	8'000
Die Zauberlaterne	8'500	Orchestre des Jeunes de Fribourg	30'000
Festival du Lied - Concerts de Gala	5'000	Ensemble Pro Orlando	4'000
EclatsConcerts	13'000	Theater in Freiburg (DFAG)	46'000
Kultur im Podium	30'000		
Montant total 2016			249'000

Subventions extraordinaires 2016 / 40 associations bénéficiaires

AOCSM - Concerts St-Michel	3'000	Opéra Louise	10'000
OPUS 89	10'000	FriScènes - Festival de théâtre	5'000
Ensemble DeMusica	2'000	TINGUELY2016	25'000
Cie Production d'Avril	8'000	Midi, Théâtre !	5'000
Les Digitales Fribourg	2'500	Uvilersal Productions	3'000
Compagnie AGP	4'000	Chœur ARSIS	4'000
Szène 17	2'000	L'Accroche-Chœur	1'000
Fondation Bindschedler	10'000	Les Georges	65'000
International Piano Series	20'000	Fondation APCd	6'000
Festival Le Goulag	1'000	Compagnie Alain Guerry	2'000
Divertimento Vocale	3'000	Nouvelles Créations	3'000
Espace-Temps - Le Port de Fribourg	5'000	Perform	2'000
Antipode Danse Tanz	7'000	Industrielle Revolution	1'000
Da Motus !	6'000	Théâtre Crapouille	3'000
Diachronie	2'500	Bouillon de Culture	1'250
Tonia Schilling Company	5'000	Le Magnifique Théâtre	3'000

Subventions extraordinaires « Anniversaires » 2016 / 7 associations bénéficiaires

Concerts de l'Avent - 40 ans	5'000	FIFF - 30 ans	5'000
La Spirale - 30 ans	5'000	Chœur St-Michel - 40 ans	2'000
FIMS - 30 ans	5'000	Bad Bonn Song Book - 25 ans	2'500
Maîtrise de Fribourg - 40 ans	1'500		

Don exceptionnel 2016 (extraordinaire) / 1 association bénéficiaire

Cirqu'Ô Jeunes	2'000		
Montant intermédiaire (avant la réaffectation du solde budgétaire)			258'250

Réaffectation du solde budgétaire 2016 / 8 associations bénéficiaires

Le Nouveau Monde, Opération Iceberg	1'000	Fondation APCd, Exposition Truffaut	1'780
Chœur ARSIS, Concert « Jesu, meine Freude et Messe en la majeur »	1'780	Le Magnifique Théâtre, « Novecento, pianiste de l'océan »	1'780
Opéra Louise, Saison 2016/2017	1'780	L'Accroche-Chœur, Concert avec l'Orchestre de Chambre de Fribourg	1'780
International Piano Series, Saison 2015/2016	1'780	Da Motus I, Musik im Industrieraum	1'780
Montant des réaffectations 2016			13'460

Récapitulatif des subventions culturelles octroyées en 2016

Subventions pluriannuelles	1'530'000
Subventions ordinaires annuelles	249'000
Subventions extraordinaires	271'710
Sous-total subventions annuelles et extraordinaires	520'710
Montant total octroyé en 2016	2'050'710

○ Domaines couverts par les subventions culturelles de l'Agglomération en 2016

Toutes catégories de subventions confondues et comme en 2015, les salles de spectacles représentent 29% des subventions de l'Agglomération en 2016 (soit CHF 601'750), suivies par les festivals multiculturels, 23% des subventions (CHF 469'500). Le montant alloué pour les salles de spectacles a néanmoins légèrement augmenté.

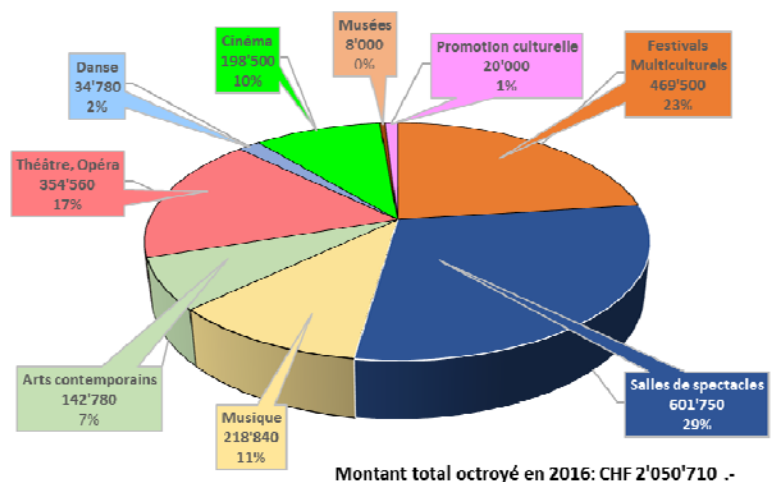
Les domaines de la musique (classique et contemporaine, hors festivals) et du cinéma (principalement le FIFF) sont également couverts de façon quasiment équivalente par les subventions culturelles, soit respectivement 11% et 10% du budget annuel.

Les domaines du théâtre et de l'opéra sont soutenus à hauteur de 17% du budget 2016. Les arts contemporains (visuels et plastiques) représentent 7% des subventions allouées (centres d'art et expositions). Enfin, les domaines de la danse et des musées restent minoritairement représentés parmi les catégories culturelles avec respectivement 2% des subventions allouées pour la danse et 0,4% exclusivement pour la manifestation annuelle de « La Nuit des Musées ».



© Niels Franke

Répartition par domaine des subventions culturelles 2016



Montant total octroyé en 2016: CHF 2'050'710.-

Enfin, la promotion des activités culturelles est également soutenue en 2016, à travers la CarteCulture de Caritas Fribourg à hauteur de CHF 20'000.

○ Perspectives budgétaires pour les subventions culturelles 2017

Depuis 2015, la progression du contenu de l'enveloppe budgétaire dédiée à la promotion des activités culturelles régionales est suspendue. Elle est néanmoins restée stable, ce qui dans le contexte économique conjoncturel actuel est rassurant pour les acteurs culturels régionaux. Le Comité entend en outre assurer en 2017 sa mission de promotion culturelle à travers une concertation accrue avec les autorités politiques et organes de

promotion culturelle régionaux compétents en la matière. Les propositions émises dans le cadre du Rapport Culture2030, afin de définir une politique de promotion culturelle régionale concertée, seront donc à développer, ceci afin de garantir une offre culturelle qualitative et accessible.

Un montant global de CHF 2'040'000 pour le subventionnement des activités culturelles régionales a ainsi été proposé par le *Comité* et adopté par le *Conseil* pour l'année 2017. Ce montant se compose de CHF 1'530'000 de subventions pluriannuelles et de CHF 510'000 de subventions annuelles et extraordinaires. A cette enveloppe annuelle s'ajouteront d'éventuelles participations volontaires des communes de la région fribourgeoise, non-membres de l'*Agglomération*.

Promotion touristique

L'*Agglomération* est liée par un mandat de prestations à *FTR* pour toute la période de la législature en cours (2017-2021). Celui-ci a fait l'objet d'une renégociation au cours de l'année écoulée et a été formellement renouvelée par décision du *Conseil* le 12 octobre 2016 (à ce propos voir page 3). L'*Agglomération* dispose sur la base dudit contrat de trois voix au sein du Comité de *FTR*. Depuis le changement de législature, la représentation de l'*Agglomération* au sein de cet organe est assurée par Mmes Suzanne Schwegler et Rose-Marie Probst, ainsi que M. Félicien Frossard. Jusqu'au 30 juin 2016, M. Jean-Pierre Helbling représentait, seul, l'*Agglomération*, mais cumulait trois voix.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2016 et l'assemblée générale de *FTR* s'est tenue le 19 mai 2016 à Ecuwillens. Comme prévu dans le nouveau mandat de prestations, une rencontre annuelle regroupe les représentants du tourisme des communes de l'*agglomération* et la direction de *FTR*, en début d'année.

L'action de *FTR* s'articule autour de 3 axes : le produit, l'expérience et le marketing. Cette colonne vertébrale est plus qu'une évidence, elle est une exigence, et les résultats parlent en faveur de *FTR*. En effet, 2016 fut une excellente année touristique pour la région, une de plus, malgré des facteurs contraignants récurrents et leurs conséquences (la cherté du franc et le repli du marché allemand, l'Europe attaquée et le repli du marché chinois, pour ne citer que ces exemples).

L'*agglomération* bénéficie encore des avantages de sa situation centrale, de son attractivité en termes de coûts, de sa segmentation subtilement balancée entre « MICE » (Meetings, incentives, conferencing, exhibitions) et « leisure ». Elle jouit d'une image sympathique en Suisse, pas trop romande pour les uns, mais suffisamment dépaysante, pas trop alémanique pour les autres, mais déjà franchement exotique.

FTR continue à surfer sur cette vague positive, mais reste attentif et proactif, avec comme ligne de mire d'augmenter encore les retombées économiques d'une activité qui rapporte déjà en 2016 près de CHF 150 millions au district de la Sarine.



2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH)

En 2016, le *DF&RH* s'est réuni à 13 reprises, incluant la tenue de trois séances extraordinaires relatives à une révision partielle du Règlement du personnel de l'*Agglomération*. Il a préparé deux projets de message qu'il a soumis au *Comité*, relatifs à la validation des comptes 2015 (message n°35), respectivement à l'adoption du budget 2017 (message n°2).

Finances

○ Validation des comptes 2015

Le *DF&RH* a assuré la préparation du bouclage des comptes 2015 et a élaboré le message y relatif (message n°35), que le *Comité* a ensuite validé dans le cadre de sa séance du 25 février 2016. Les membres du *DF&RH* et du *DAEM* l'ont ensuite présenté à la *Commission financière (CF)* lors de sa séance du 14 mars 2016. Les comptes 2015 ont finalement été approuvés par le *Conseil* le 23 mars 2016.

○ Préparation du budget 2017

En 2016, le *DF&RH* a procédé à l'élaboration du budget 2017 de l'*Agglomération* et du message y relatif (message n°2), que le *Comité* a validé au cours de sa séance du 15 septembre 2016. Ce projet de budget a ensuite été présenté par les membres du *DF&RH* et du *DAEM* à la *CF*, le 5 octobre 2016. Lors de la séance ordinaire du 12 octobre 2016, le *Comité* a soumis au *Conseil* le budget 2017 (fonctionnement et investissement), qui a été adopté.

○ Mise à jour de la planification financière 2016-2020

En 2016, le *DF&RH* a procédé à la mise à jour de la planification financière de l'*Agglomération* pour la période 2017-2021. Le 10 septembre 2016, le *Comité* a validé cette mise à jour, qui a ensuite été présentée le 5 octobre 2016 à la *CF* par les membres du *DF&RH*, puis transmise par le *Comité* au *Conseil* le 12 octobre 2016, pour information.

Ressources humaines

○ Aménagement et mobilité

Le *Comité* a continué d'offrir à de jeunes universitaires la possibilité d'effectuer, après leur bachelor ou leur master, un stage, pour se familiariser à la planification ou la gestion de projets dans les domaines de l'aménagement régional ou de la mobilité. MM. Léonard Chapuis et Fabien Steiner ont bénéficié d'un tel stage respectivement du 1^{er} janvier au 13 mai 2016 et du 1^{er} juin à la fin de l'année.

○ Révision du Règlement du personnel

En novembre 2016, le *DF&RH* a initié une révision du Règlement du personnel de l'*Agglomération*. Ce document, initialement adopté par le *Conseil* en mai 2010, répondait à l'époque aux besoins d'une structure encore jeune et vouée à évoluer. Or, au fil des années qui ont suivi, il s'est avéré que ledit règlement ne couvrait pas certaines thématiques jugées pertinentes dans le cas de son administration. Par conséquent, le dicastère s'est réuni en séances extraordinaires, les 4 et 9 novembre ainsi que le 7 décembre 2016, afin de procéder à un examen approfondi des dispositions en vigueur, ainsi qu'à un projet d'adaptation pour certaines d'entre elles. Ce travail doit se poursuivre en 2017, pour aboutir à une révision complète du règlement que le *Conseil* sera ensuite amené à entériner.

3 Divers

○ Participation dans des groupes de travail

Les membres du *Comité* participent régulièrement aux séances des commissions du législatif de l'*Agglomération* que sont la *CAME* (dix séances) et la *CF* (six séances). Ils ont également participé aux séances des commissions consultatives que sont la *CARM* (quatre séances) et la *CCult* (huit séances).

En plus de ces séances liées au fonctionnement interne de l'*Agglomération*, les membres du *Comité* ont notamment pris part à plusieurs séances dans le but de maintenir les contacts institutionnels avec les autorités politiques au niveau cantonal ou régional :

- Comité de *Région capitale suisse (RCS)* : M. Thierry Steiert
- Groupe d'accompagnement de l'*Agglomération* : Mme Andrea Burgener Woeffray ainsi que MM. René Schneuwly et Kuno Philipona
- Comité de pilotage de la *Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné (CRID)* : M. René Schneuwly

- Comité de direction de *FTR* : Mmes Suzanne Schwegler et Rose-Marie Probst
- Comité de la Fondation Equilibre-Nuithonie : Mme Suzanne Schwegler
- Comité de pilotage des Assises de la culture : M. René Schneuwly

Le *Comité* est également amené à prendre part à plusieurs groupes de pilotage politiques qui concernent des projets importants développés dans le périmètre de *l'agglomération* :

- Comité de pilotage de la route d'accès à l'*HFR* : Mme Eliane Dévaud-Sciboz
- Comité de pilotage du *MIC* : M. Bruno Marmier
- Comité de pilotage du projet de réaménagement de la place de la gare de Fribourg : Mme Eliane Dévaud-Sciboz
- Groupe de pilotage de la liaison Marly-Matran : M. René Schneuwly
- Couverture de l'autoroute A12, secteur Chamblieux : M. René Schneuwly
- Groupe de travail halte ferroviaire de Givisiez : Mme Eliane Dévaud-Sciboz

En sa qualité de commanditaire de prestations, *l'Agglomération* entretient également des rapports réguliers avec les *TPF*, et ce, à différents niveaux :

- Groupe stratégique *Agglomération/TPF* : Mme Eliane Dévaud-Sciboz ainsi que MM. René Schneuwly, Pierre-Olivier Nobs et Jean-Pierre Helbling
- Groupe de travail réseau horaire *Agglomération/TPF* : Mme Eliane Dévaud-Sciboz ainsi que MM. Jean-Pierre Helbling et Pierre-Olivier Nobs
- Groupe de travail finance, juridique, distribution *Agglomération/TPF* : MM. Jean-Pierre Helbling, Bruno Marmier et Pierre-Olivier Nobs,

○ Affiliations

En dehors du domaine culturel (voir ci-avant dès la page 21), le *Comité* n'a pas affilié *l'Agglomération* à de nouvelles associations et a maintenu le statu quo (principales affiliations : *RCS*, *Innoreg FR*, *Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (CCIF)*, *Association suisse pour l'aménagement national (VLP-ASPAN)*).

4 Liste des membres du Conseil

Législature 2011-2016

Nom Name	Prénom Vorname	Commune Gemeinde	
Dévaud-Sciboz	Éliane	Avry	
Moret	Michel	Avry	
Renevey	Geneviève	Avry	
Litzistorf	Gabriel	Belfaux	
Lüthi	Marc	Belfaux	
Maître	Christian	Belfaux	
Meyer	Anne-Lise	Belfaux	
Michel	Pascale	Corminboeuf	
Rhême	Dominique	Corminboeuf	
Spicher	Jean-Claude	Corminboeuf	
Bapst	Markus	Düdingen	
Werro	Moritz	Düdingen	
Hauswirth	Urs	Düdingen	
Stadler	Josef	Düdingen	
Zbinden	Samuel	Düdingen	
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph	Fribourg	
Altermatt	Bernhard	Fribourg	
Gauch	Jean-Pierre	Fribourg	
Genoud-Page	Madeleine	Fribourg	
Giller	Christophe	Fribourg	
Hayoz	Jérôme	Fribourg	
Jungo	Adeline	Fribourg	
Mutter	Christa	Fribourg	
Nobs	Pierre-Olivier	Fribourg	
Odermatt	Pius	Fribourg	
Schneuwly-Aschwanden	Eleonora	Fribourg	
Thiémar	Cécile	Fribourg	
Weibel	Rainer	Fribourg	
Von Gunten	Thomas Christian	Fribourg	
Zurich	Simon	Fribourg	
Berclaz	Eva	Givisiez	
De Reyff	Gilles	Givisiez	
Mennel	Eric	Givisiez	
Schwegler	Suzanne	Givisiez	
Maridor	François	Granges-Paccot	
Overney	Alexis	Granges-Paccot	
Boéchat	Jean-Marc	Marly	
Romanens	Eric	Marly	
Sager	Kurt	Marly	
Spaeth	Bertrand	Marly	
Walter	Lionel	Marly	Démissionnaire zurücktretende Person
Dorthe	Sébastien	Matran	
Dumoulin	Jean-Luc	Matran	
Rérat	Nicolas	Matran	
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne	
Bapst	Nicolas	Villars-sur-Glâne	
Etter	Adrian	Villars-sur-Glâne	
Gasser	Benjamin	Villars-sur-Glâne	
Grangier	François	Villars-sur-Glâne	
Küttel	Dimitri	Villars-sur-Glâne	
Marmier	Bruno	Villars-sur-Glâne	

Législature 2016-2021

Nom Name	Prénom Vorname	Commune Gemeinde	
Achermann	Marius	Avry	
Moret	Michel	Avry	
von der Weid	Géraldine	Avry	
		Belfaux	
Litzistorf	Gabriel	Belfaux	
Lüthi	Marc	Belfaux	
Maître	Christian	Belfaux	Démissionnaire zurücktretende Person
Stockel	Velko	Belfaux	
Angéloz	Chantal	Corminboeuf	
Rhême	Dominique	Corminboeuf	
Lunghi	Alain	Corminboeuf	
Viel	Dario	Corminboeuf	Démissionnaire zurücktretende Person
Bächler	Laurent	Düdingen	
Brügger	Adrian	Düdingen	
Hauswirth	Urs	Düdingen	
Johner-Tschannen	Anita	Düdingen	
Walther	Ernst-Peter	Düdingen	
Werro	Moritz	Düdingen	
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph	Fribourg	
Altermatt	Bernhard	Fribourg	
Collaud	Oliver	Fribourg	
Collaud	Gérald	Fribourg	
Giller	Christophe	Fribourg	
Hayoz	Jérôme	Fribourg	
Menétrey	Fabienne	Fribourg	
Mutter	Christa	Fribourg	Démissionnaire zurücktretende Person
Odermatt	Pius	Fribourg	Démissionnaire zurücktretende Person
Perrin	Mathieu	Fribourg	
Perritaz	Pierre-Alain	Fribourg	
Rhally	Georges	Fribourg	
Schneuwly-Aschwanden	Eleonora	Fribourg	
Thiémond	Cécile	Fribourg	
Vorlet	Philippe	Fribourg	
Walter	Lionel	Fribourg	
Colella	Vladimir	Givisiez	
De Reyff	Gilles	Givisiez	
Känel	Daniel	Givisiez	
Pelle	Marcella	Givisiez	Démissionnaire zurücktretende Person
Schuwey	Hervé	Givisiez	
Barras	Jean-Louis	Granges-Paccot	
Jaquet	Marjorie	Granges-Paccot	
Litandi	Yves	Granges-Paccot	
Overney	Alexis	Granges-Paccot	
Boéchat	Jean-Marc	Marly	
Clerc	Bernard	Marly	
Humbert	Jean-Luc	Marly	
Maillard	Christophe	Marly	
Oertig	Jean-Pierre	Marly	
Romanens	Eric	Marly	
Dorthe	Sébastien	Matran	
Dumoulin	Jean-Luc	Matran	
Rérat	Nicolas	Matran	
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne	
Carrel	Pierre-Emmanuel	Villars-sur-Glâne	
Dietrich	Jacques	Villars-sur-Glâne	
Grangier	François	Villars-sur-Glâne	
Küttel	Dimitri	Villars-sur-Glâne	
Schmidt	Nicolas	Villars-sur-Glâne	
Schnarrenberger	Loris	Villars-sur-Glâne	

5 Informations générales

○ Collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération en 2016

Secrétariat général	Félicien Frossard à 100%
Coordination des mesures du PA	Gonçalo Bico à 100%
Aménagement	Daniela Gaspoz-Fleiner à 60% Pietro Jaeggli à 80%
Mobilité	Luc Tomasetti à 100%
Promotion économique	Snezana Peiry à 100%
Promotion culturelle	Inès Binggeli-Roquillas à 100%
Finances et Ressources humaines	Jean-Noël Tercier à 100%
Secrétariat du Conseil	Noémie Nicolas à 100%
Secrétariat administratif	Virginie Zube à 100% (Congé maternité dès novembre 2016) Aline Junod à 80% (dès octobre 2016)

○ Ouverture des bureaux

Matin :	du lundi au vendredi de 8h à 12h
Après-midi :	du lundi au vendredi de 14h à 17h

○ Crédits

Photos :	Daniela Gaspoz-Fleiner, Les Georges, Stéphane Schmutz, Marc Vanappelghem (Fri-Son), Niels Franke (Fri-Son), Fribourg Tourisme et Région
----------	--

Glossaire

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

AEGIC	Association des Entreprises de Givisiez et de Corminboeuf
Agglomération	Agglomération de Fribourg en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
agglomération	territoire de l'agglomération fribourgeoise
ARE	Office fédéral du développement territorial
ATE	Association Transports et Environnement
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg
canton	canton de Fribourg (territoire) / Etat de Fribourg
CARM	Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg
CCIF	Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg
CCult	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
CORODIS	Commission Romande de Diffusion des Spectacles
CreST	Creating Spaces for Transdisciplinary Learning
CRID	Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de l'Etat de Fribourg
DAEM	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines
DP	Dicastère des promotions (culture, économie et tourisme)
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zurich
Etat	Etat de Fribourg (organe politique)
Fondation CMA	Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles
FTR	Fribourg Tourisme et Région
HEIG-VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
HEPIA	Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HFR	Hôpital fribourgeois
LAC	Loi cantonale sur les Affaires culturelles (RSF 480.1)
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (RS 700)
LATeC	Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
LR	Loi sur les routes
LTr	Loi sur les transports
MD	Mobilité douce
MDT	Master en développement territorial
MIC	site Marly Innovation Center
OFS	Office fédéral de la statistique
PA	Projet d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PAZ	Plan d'affectation des zones
PME	Petites et moyennes entreprises

PDA	Plan directeur régional de l'Agglomération de Fribourg
PR	Projets routiers
P+R	Parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération
RCS	Région capitale suisse
SeCA	Service cantonal des constructions et de l'aménagement
Sitecof	site cartographique de l'Agglomération de Fribourg
SMo	Service cantonal de la mobilité
SSA	Société Suisse des Auteurs
TP	Transports publics
TPF	Transports publics fribourgeois / Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding
VLP-ASPAN	Association suisse pour l'aménagement national
VLS	Vélos en libre-service

Annexe

Composition du Comité

Législature 2016-2021

